

## **1.389 faits de violences conjugales recensés en 2007**

C'est dans le Hainaut, en Flandre occidentale et dans le Limbourg que la police a enregistré le plus de faits de violences conjugales en 2007, ont indiqué samedi les quotidiens Het Belang Van Limburg et Gazet van Antwerpen. Les journaux s'en réfèrent à une réponse du ministre de l'Intérieur, Patrick Dewael (Open Vld), apportée à la Chambre à une question de Juliette Boulet (Ecolo).

Depuis le 3 avril 2006, les policiers sont obligés de dresser un procès-verbal lors de chaque constatation de violences conjugales. Sur les 1.389 faits de violences conjugales (les femmes étant toujours les victimes), 407 ont été enregistrés en Flandre occidentale, 241 l'ont été dans le Hainaut et 169 dans le Limbourg. La province d'Anvers occupe la 6e place avec 75 faits constatés. Sur les 96 meurtres ou tentatives de meurtre commises sur des femmes, 32 des victimes étaient la compagne ou l'ancienne compagne de l'auteur des faits. Dans ce cas, le Hainaut se situe en tête avec 9 faits, suivi de la Flandre occidentale et orientale (4 faits enregistrés dans chacune de ces provinces). (DEC)

**Le Vif l'Express - 19/01/2008**